

Formulaire obligatoire - CNESST

Assignment temporaire



Depuis le 6 octobre 2022, il est **obligatoire** pour toutes les entreprises, d'utiliser le nouveau **formulaire d'assignment temporaire de la CNESST**. Celui-ci remplace l'ancienne version ainsi que tous les formulaires maison.

Encore quelques entreprises utilisent des versions antérieures. À titre de mandataire, PRÉVIBOIS se doit d'aviser ses membres d'utiliser **dès maintenant** le nouveau formulaire pour faire l'assignment temporaire de leurs travailleurs.

Des membres déjà bien engagés et conformes

Nous désirons mettre en lumière deux de nos entreprises membres qui utilisent déjà le nouveau formulaire de la CNESST. À titre informatif, voici quelques exemples de tâches que vous pourriez inscrire dans les sections C et D.

L'importance de bien déterminer vos propositions

Nous vous rappelons que le nouveau formulaire prévoit que si le médecin traitant autorise la 1^{re} proposition, il ne se prononcera pas sur la 2^e. Il est donc important que votre 1^{re} proposition soit celle que vous privilégiez (les tâches physiquement plus exigeantes devraient se trouver en 1^{er} choix et celles qui le sont moins en 2^e). Si le médecin juge que les tâches de votre 1^{re} proposition ne respectent pas les limitations du travailleur (section C), il pourra alors se prononcer sur votre 2^e proposition (section D).

Section C

Exemple 1

C - Nature du travail assigné temporairement (Première proposition)												
Titre de l'emploi proposé		Durée prévue de l'assignment temporaire										
Travaux légers à son poste de travail		Du	2	0	2	2	1	0	2	1	Au	CONSOLIDATION
Description du travail et des tâches proposés												
Voici les tâches proposées qui respecteront les limitations fonctionnelles que vous recommanderez le cas échéant												
A l'aide du chariot élévateur :												
- Faire l'inspection du chariot élévateur - Décharger les vans de melamine et les autres vans de matières premières lorsqu'elles arrivent - Entrer la melamine dans une machine selon les priorités de la production - Inspecter, vider et «cruncher» les poubelles de mélamine au besoin - Inspecter la cour et placer au bon endroit toutes les composantes qui s'y trouvent - Procéder au nettoyage du chariot élévateur intérieur/extérieur - Ne pas lever de charges de manière répétitive - Ne pas lever de charges de plus de 25 livres												

Exemple 2

C - Nature du travail assigné temporairement (Première proposition)												
Titre de l'emploi proposé		Durée prévue de l'assignment temporaire										
Opération usine /formation		Du	2	0	2	2	1	0	2	4	Au	CONSOLIDATION
Description du travail et des tâches proposés												
- Opérer les consoles reliées au poste (position assise ou debout) - Recevoir ou donner de la formation sur un poste de travail (position assise ou debout) - Manipulations mineures d'outils (effort physique minime, 5 kg) - Possibilité d'accompagnement et/ou de pauses - Manipulations mineures de bois scié (effort physique minime, 5 kg) - Surveillance de travaux à chaud (position assise ou debout) - Arrosage avec boyau de jardin toujours accompagné d'une autre personne, minimum - Travaux légers de nettoyage/ménage (cuisine, toilettes, bureau, etc.) - Ces tâches seront effectuées en respectant les limitations fonctionnelles temporaires												

Section D

Exemple 1

D - Nature du travail assigné temporairement (Deuxième proposition, s'il y a lieu)												
Titre de l'emploi proposé		Durée prévue de l'assignment temporaire										
Travaux légers en usine		Du	2	0	2	2	1	0	2	1	Au	CONSOLIDATION
Description du travail et des tâches proposés												
Voici les tâches proposées qui respecteront les limitations fonctionnelles que vous recommanderez le cas échéant												
- Ménage - Réunir des pièces de quincaillerie dans un même sac - Assembler des niveleurs - Visser des braquettes sur des coulisses - Répondre à la porte du magasin - Décharger de la marchandise - Agir à titre de formateur auprès des nouveaux - Inventaire - Faire le nettoyage des pièces - Soutien à la production (aller chercher des pièces) - Emballer des paquets - Assembler des meubles avec de l'aide - Vérifier la qualité des meubles - Installer des composantes de carton												

Exemple 2

D - Nature du travail assigné temporairement (Deuxième proposition, s'il y a lieu)												
Titre de l'emploi proposé		Durée prévue de l'assignment temporaire										
Assistant administratif		Du	2	0	2	2	1	0	2	4	Au	CONSOLIDATION
Description du travail et des tâches proposés												
- Travaux de classement/inventaire - Inspection visuelle (usine, balance, camions, etc.) - Saisie de données à l'ordinateur - Recherches informatiques - Déchetage de papier - Commissionnaire en véhicule (sans manipulation de charges lourdes) - Travaux légers de nettoyage /ménage (cuisine, toilettes, bureaux, salle de conférence, etc.) - Ces tâches seront effectuées en respectant les limitations fonctionnelles temporaires												

Section E

Versement du salaire au travailleur

Puisque vous avez le droit de modifier cette section du formulaire **qu'une seule fois**, nous sommes d'avis qu'il est préférable pour vous de choisir de payer 100 % du salaire afin de maintenir un plus grand contrôle sur les déboursés que la CNESST pourrait verser à vos travailleurs. Vous aurez ensuite le choix de réclamer les sommes relatives aux heures non travaillées à la CNESST.

E - Versement du salaire au travailleur

Le nombre d'heures travaillées lors de cette assignment temporaire sera-t-il le même que celui habituellement fourni par le travailleur ?

☒ **Oui:** L'employeur verse au travailleur le salaire et les avantages liés à son emploi dont il bénéficierait s'il avait continué à l'exercer.

☐ **Non:** L'employeur choisit une option salariale pour l'assignment temporaire à temps réduit.

☒ **Option salariale 1:** L'employeur verse au travailleur le salaire et les avantages liés à son emploi dont il bénéficierait s'il avait continué à l'exercer. Si l'employeur choisit cette option, il peut, dans les 90 jours suivant la fin d'une période de paie, faire parvenir à la CNESST une déclaration des heures travaillées par le travailleur afin d'obtenir un remboursement correspondant au salaire net versé pour les heures payées mais non travaillées.

☐ **Option salariale 2:** L'employeur verse au travailleur le salaire et les avantages liés à son emploi dont il bénéficierait s'il avait continué à l'exercer, mais uniquement pour les heures de travail que comporte l'assignment temporaire.

Note: L'employeur peut demander de modifier l'option choisie qu'une seule fois pour une même assignment temporaire.

Nom de la personne (en lettres majuscules) qui a choisi l'option salariale.

F - Signature

Nom de l'employeur ou de son représentant (en lettres majuscules)

Signature

Date

Des questions?

En tout temps, si vous avez des questions ou des difficultés en lien avec le formulaire d'assignment temporaire, veuillez contacter votre conseillère en gestion de l'indemnisation qui se fera un plaisir de vous aider.